

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies qui permettent notamment de vous proposer contenus, services, et publicités liés à vos centres d'intérêt. [> en savoir plus et paramétrer les cookies.](#)

MES FAVORIS . Tours x1 - Poitiers x1

Deux-Sèvres - Coutières - Coutières

Un nouveau graff sur un mur du village

08/03/2016 05:31

Réunis en conseil municipal autour de Nicolas Gamache, les élus de Coutières ont voté la réalisation d'un nouveau graff sur un mur du petit bâtiment proche de la mairie. Il sera réalisé par Rebeb, Valentin Robert, graphiste local pour la somme de 400 €. Il représentera une superbe coccinelle, en lien avec la démarche Terre saine engagée par la municipalité et fera le pendant de l'hirondelle déjà réalisée.

Démission d'un adjoint. Suite à la démission de Daniel Robert, les élus ont voté à bulletin secret la nomination d'un nouvel adjoint. Cédric Delavault, déjà conseiller délégué, a été élu au poste de deuxième adjoint. La nomination d'un troisième adjoint qui serait une femme a été évoquée, afin de respecter la parité. Il faudra alors la prévoir dans l'enveloppe budgétaire.

Création de régies temporaires. Les élus ont autorisé le maire à créer des régies temporaires en cas de besoin. En l'occurrence, il en sera créé une pour la gestion des finances de la manifestation du 14 Juillet prochain.

Terrasse du foyer. Pour la réalisation de plots afin d'accueillir une terrasse devant le foyer et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, les élus ont validé un devis de 1.500 €

Compteurs « Linky ». ERDF a pour projet de changer les compteurs électriques et de remplacer par des compteurs « Linky ». Ceux-ci suscitent des controverses à plusieurs niveaux. Ces compteurs électroniques collectent une quantité énorme de données qui peuvent être exploitées commercialement. Ils produisent des ondes mettant en danger les personnes électro sensibles. Ils sont soupçonnés d'être cause d'incendies. Ils feront perdre leur emploi aux personnes chargées de relever les actuels compteurs. Actuellement, les municipalités sont propriétaires des réseaux et Nicolas Gamache a donc proposé au conseil de l'autoriser à refuser l'installation de ces compteurs sur la commune. Ce que le conseil a approuvé.

Cabine téléphonique. Celles-ci sont enlevées par l'opérateur téléphonique. Le maire a reconnu qu'elles n'étaient plus utiles du fait des portables. Mais considérant qu'il s'agit là d'un mobilier que l'on peut considérer comme du petit patrimoine, il a demandé à l'opérateur de pouvoir la garder. Une donation sera signée et la cabine sera désaccordée du réseau téléphonique.

Escalier du pont Pager. Celui-ci relève de la compétence départementale, mais une convention a été signée autorisant la commune à faire réaliser les travaux de consolidation et de réfection des marches dangereuses. Un devis va être demandé à un maçon.

Prochain conseil municipal : le mardi 5 avril.

Suivez-nous sur [Facebook](#)



Une coccinelle ornera bientôt le mur de ce petit bâtiment proche de la mairie.

A lire aussi sur La NR

- ▶ **Les Niortais invités à passer une Nuit Debout**
- ▶ **VOUILLÉ - A 10 Accidenté, il abandonne sa voiture puis donne le nom de son frère car il n'a pas le permis**
- ▶ **L'agression d'un collégien filmée à Bressuire : la mère porte plainte**
- ▶ **Nos pompiers facturent 5 % de leurs interventions**
- ▶ **La nouvelle aventure du Pain'Son**

Ailleurs sur le web

- ▶ **Maigrir du Ventre ? un (1) Truc Radical pour Perdre du Poids un peu chaque jour! ([Maigrir avec sa Tête](#))**
- ▶ **Léa Salamé interpellée pour conduite sans permis ni assurance ([La Parisienne](#))**
- ▶ **Jeannette Bougrab épinglée pour son management "brutal et aléatoire" ([L'Express](#))**
- ▶ **Cancer : dix signes d'alarme méconnus ou sous-estimés ([Le Figaro Santé](#))**

Recommandé par

Le reste de l'Actualité en vidéo : Gestion en Poitou-Charentes: Royal dénonce